

## **Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne**

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 17 mai 2010 pour débattre des sujets suivants :

### **Travaux voirie :**

La liste des routes qui seront concernées par des travaux en 2010 a été présentée au Conseil Municipal. La commission d'appel d'offres a étudiée les réponses des entreprises et a proposé de retenir l'entreprise CHAMBARD qui a fourni la meilleure offre pour la réalisation de ces travaux routiers 2010, pour un coût global de 41495 euros HT. Le Conseil a validé cette proposition et les travaux seront effectués durant la période estivale.

### **Point budgétaire :**

L'évolution de la trésorerie de la commune a été présentée au Conseil Municipal. La ligne de crédit bancaire ouverte les années précédentes pour l'attente des subventions a été intégralement soldée. Cependant, la réalisation des travaux prévus cette année nécessite de consolider la trésorerie de la commune. Pour cette raison, le Maire propose la réalisation d'un emprunt à moyen terme (10 à 15 ans) et pour un montant de 20 000 euros. Le Conseil Municipal vote favorablement cette proposition.

### **Dossier Arthaudière :**

Le dossier de demande de financement déposé à la DRAC doit être scindé en 2 parties afin d'être en adéquation avec les tranches de travaux prévus. Le Conseil valide ces deux nouveaux dossiers.

### **Révision POS – PLU :**

Le cabinet BEAUR a exposé le déroulement de la révision du POS en PLU au Conseil Municipal lors d'une première rencontre. Il a commencé le travail de diagnostic de la commune avec un état des lieux sur le POS en place.

### **SCOT :**

Le Conseil Municipal a réfléchi sur les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité et du Pays Sud Grésivaudan afin d'alimenter les orientations du SCOT 2010 et du futur contrat de développement Rhône-Alpes. Un questionnaire élaboré par la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin traitant les thèmes de l'habitat, l'agriculture, le développement économique, le

développement touristique, les transports et déplacements, les voies de communication, les espaces naturelles et l'environnement, les services à la population et le cadre de vie a été complété.